

L'Éducateur de Jeunes Enfants est parmi les travailleurs sociaux, le spécialiste de la petite enfance de la naissance à 7 ans. Son travail porte sur :

- l'Éducation,
- La prévention,
- Le travail en équipe,
- L'engagement dans la dynamique inter institutionnelle.

Les EJE travaillent dans des structures aussi variées que les crèches, multi-accueils, jardins d'enfants, les services de l'enfance en difficulté (MECS, IME...).

Le projet pédagogique du CERPE

- Donner les moyens à toute personne motivée, d'entreprendre la formation qu'elle désire.
- Tout mettre en œuvre pour que les personnes gardent ou reprennent confiance dans leurs capacités à réussir et à devenir des professionnels compétents.
- Créer un cadre de travail personnalisé, accompagnant chacun dans sa démarche de formation et dans son inscription au sein d'un collectif.
- Faire le choix de la pédagogie active et institutionnelle centrée sur l'implication, la participation et la mutualisation des savoirs et des pratiques de chacun, l'engagement en formation.

Financement de la formation

- La Région Ile de France finance le goût de la formation d'EJE,
- Rembourse les frais de sélection à l'étudiant boursier,
- Attribue une bourse à la rentrée, en fonction des critères sociaux.
- **Reste à la charge de l'étudiant des frais de scolarité qui s'élève à 600 euros par année de formation**, qui peuvent être pris en charge par votre compte CPF et/ou par le Pôle Emploi dans certain cas.

La formation de niveau 2 (grade licence) est organisée sur 3 années. (6 semestres universitaires, 180 ECTS) Elle comporte 1500 h d'enseignement théorique et 2100 h sur le terrain.

La formation s'organise dans une alternance entre temps de cours au centre de formation et temps de " formation pratique" sur des terrains d'exercice du métier d'Éducateur de Jeunes Enfants, majoritairement, auprès d'un professionnel diplômé, le plus souvent un Éducateur de Jeunes Enfants. Il s'agit de rencontrer et de se former au contact des professionnels dans l'exercice de leur métier.

Les contenus sont dispensés principalement par les formateurs permanents du C.E.R.P.E. ainsi que par des intervenants occasionnels, des professionnels de terrain.

Les contenus sont organisés selon 4 axes thématiques (Domaines de Formation) liés à des pratiques professionnelles et abordés dans une dynamique d'initiation à la recherche action.

Ces contenus sont répartis de la manière suivante :

- **Domaine de Formation 1 - 500h**
Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
- **Domaine de Formation 2 - 500h**
Action éducative en direction du jeune enfant
- **Domaine de Formation 3 - 250h**
Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle
- **Domaine de Formation 4 - 250h**
Dynamiques interinstitutionnelles, partenariales et réseaux

N.B. :Les candidats titulaires d'autres diplômes peuvent faire la demande d'allégement, elle sera examinée par la commission idoine.

Vous êtes :

- Lycéen et futur bachelier
- Étudiant
- Moins de 26 ans et bachelier
- vous devez vous préinscrire sur la plateforme

Parcoursup.

Vous êtes :

- Inscrit au pôle emploi
- Inscrit au RSA
- Salarié CDD
- Vous devez nous renvoyer le dossier d admission disponible [sur notre site internet](#).
- **Le coût de l'admission est gratuit**

Toutes les personnes dont le dossier aura été retenu seront convoquées pour une épreuve orale collective portant sur :

- Leur projet de formation,
- La faisabilité de la formation.

Les candidats doivent être titulaires :

- D'un baccalauréat ou un titre admis en équivalence ou,
- Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) ou,
- être titulaire d'un des diplômes suivants :
- Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture.
- CAP petite enfance,
- Aide Médico-Psychologique,
- Auxiliaire de Vie Sociale,
- Accompagnant Educatif et Social...)

et justifier de temps d'expérience professionnelle dans le champ de la petite enfance.

Pour cette dernière condition, une commission présidée par la direction du C.E.R.P.E. étudiera chaque dossier en vue d'une possible admission

VALIDATION DU DIPLÔME

• Organisation de la Certification

- Trois domaines de compétences sont certifiés en centre de formation (les domaines 2,3,4),
- Le domaine de compétence 1 est certifié en deux temps, une épreuve en centre de formation, puis une épreuve de soutenance orale d'un mémoire professionnel a lieu au 6e semestre en centre d'examen. Cette dernière épreuve clôture les validations et conduit à l'obtention du Diplôme d'Etat.

A savoir pour les personnes en situation de handicap : En lien avec le référent handicap, des aménagements de la sélection, de la formation théorique et pratique ainsi que des épreuves de certification en vue de la diplomation, peuvent être organisés et accompagnés de manière individualisée. Contact : Jean-Marc BRUN

C.E.R.P.E

52, rue Charles Tillon
93300 Aubervilliers.
01 48 34 67 26

Contact : **Myriam Altindagolu**
Email : cerpe@cerpe.info
Site internet : www.cerpe.info

Le CERPE est une Association loi 1901 qui a pour but de dispenser des formations dans le secteur sanitaire et social et de soutenir toute action au service de la petite enfance et du travail social.

Le C.E.R.P.E est en partenariat avec l'Université PARIS 8 (Saint-Denis) au sein du Département Sciences de l'Éducation

Nos partenaires :



Le CERPE est membre d'



La formation d'Éducateur de Jeunes Enfants (EJE) par la Voie Initiale



Cette formation est financée par le Conseil Régional



Siret : 314 152 018 00037



Certificat n°FRCM24909